



RÈGLEMENT DU CONCOURS

ORGANISÉ PAR :
LES EXPLORATEURS • LES DÉBROUILLARDS • CURIUM

Avec la participation financière du :
GOVERNEMENT DU QUÉBEC

Ce concours est ouvert à tous les citoyens canadiens et résidents permanents.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ JE LIS LA SCIENCE

PARTICIPATION EN CLASSE

Le 20 septembre 2023, les classes des écoles primaires et secondaires canadiennes sont invitées à consacrer une période de la journée à des lectures scientifiques (minimum 30 minutes) :

- livre documentaire
- magazine de vulgarisation scientifique
- roman de science-fiction
- bande dessinée sur un thème scientifique
- biographie d'un chercheur
- etc.

Après la période de lecture, la classe s'inscrit sur le site : www.jelislascience.com

Les élèves sont invités à partager leurs coups de cœur et/ou une photo sur le site web (facultatif).

* Pour tenir compte des contraintes possibles des enseignants, la période de lecture pourra être tenue le 18, le 19 ou le 20 septembre 2023.

PARTICIPATION À LA MAISON OU À LA BIBLIOTHÈQUE

Enfants et adultes peuvent participer de façon individuelle dans le lieu de leur choix (maison, bibliothèque, etc.).



Consacrer une période de la journée à des lectures scientifiques (minimum 30 minutes) :

- livre documentaire
- magazine de vulgarisation scientifique
- roman de science-fiction
- bande dessinée sur un thème scientifique
- biographie de scientifique
- etc.

Visiter le site du concours à l'adresse suivante : www.jelislascience.com et y inscrire vos coordonnées.

Partager votre coup de cœur et/ou une photo de la journée (facultatif).

PARTICIPATION À LA BIBLIOTHÈQUE

À compter du 16 septembre, plusieurs bibliothèques publiques offriront des activités dans le cadre de « Je lis la science! ». Les personnes ayant assisté à une activité en bibliothèque pourront enregistrer leur participation sur la page du concours sur www.jelislascience.com, dans la catégorie « individuelle ».

PRIX À GAGNER

Plus de 5 000 \$ de livres et magazines sont à gagner.

- Un grand prix d'une valeur de 1 000 \$ sera remis à la classe gagnante sous forme d'un bon d'achat chez leslibraires.ca.
- Quatre prix d'une valeur de 500 \$ chacun seront remis aux enseignants de cinq classes gagnantes tirées au hasard. La composition du prix sera déterminée en fonction du niveau scolaire des classes gagnantes. Chaque prix pourra comprendre certains livres et/ou magazines de science des éditeurs suivants : Publications BLD, Bayard jeunesse, Michel Quintin, Gallimard jeunesse, MultiMondes, Éditions La Presse, Éditions Fides,



Édition La courte échelle, Groupe Modus, carte-cadeau du réseau Les libraires, Québec Science, Nature sauvage, Québec Oiseaux, L'Actualité.

- Cinq prix d'une valeur de 200 \$ chacun seront tirés parmi les jeunes qui participeront à titre individuel. La composition du prix sera déterminée en fonction du niveau scolaire de chaque gagnant. Chaque prix pourra comprendre certains livres et/ou magazines de science des éditeurs suivants : Publications BLD, Bayard jeunesse, Michel Quintin, Gallimard jeunesse, MultiMondes, Éditions La Presse, Édition Fides, Éditions La courte échelle, Groupe Modus, carte-cadeau du réseau Les libraires, Québec Science, Nature sauvage, Québec Oiseaux, L'Actualité.
- Cinq prix d'une valeur de 200 \$ chacun pour les adultes qui participeront à titre individuel. Chaque prix pourra comprendre certains livres et/ou magazines de science des éditeurs suivants : Publications BLD, Bayard jeunesse, Michel Quintin, Gallimard jeunesse, MultiMondes, Éditions La Presse, Éditions Fides, Éditions La courte échelle, Groupe Modus, carte-cadeau du réseau Les libraires, Québec Science, Nature sauvage, Québec Oiseaux, L'Actualité.

La date limite d'inscription sur le site www.jelislascience.com est le **20 septembre 2023 à 23 h 59**.

Les gagnants seront dévoilés **le 28 septembre 2023**.

Les prix seront expédiés aux gagnants avant **le 28 octobre 2023**.

Détails du concours et inscription : <http://www.jelislascience.com>

Les jeunes qui font partie des familles immédiates des employés des Publications BLD, du Gouvernement du Québec, et des familles de nos partenaires ne sont pas autorisés à participer à ce concours.